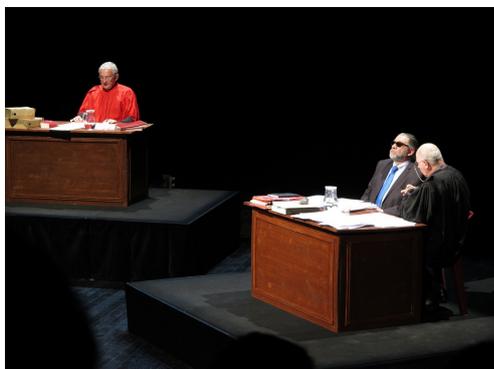


L' IMPOSSIBLE PROCÈS

UN SPECTACLE POUR VOS SAISONS 2013/2014 ET 2014/2015



Un Boeing 747 de la compagnie Trans-Afrique Airways immatriculé EI-CSY, en provenance de Casablanca, vol AT 764, arrivée prévue à Paris Orly à 4h15, s'est écrasé sur la centrale nucléaire du Blayais, située sur la commune de Braud et Saint-Louis, dans le département de la Gironde. Il y avait à son bord 2 pilotes- personnels navigants techniques - , 4 hôtesses-stewart - personnels navigants commerciaux-,140 passagers dont 2 bébés. Il n'y a eu aucun survivant.

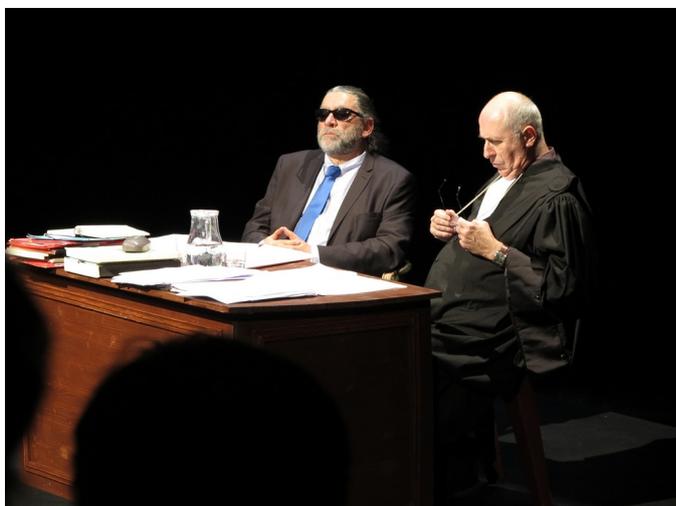
Patrick Gay-Bellile Bruno Boussagol Jean-Louis Debard
crédit photo Michel Bouthors

Sur scène un tribunal.

Le Président (Patrick Gay-Bellile) mène les débats. Il y a la procureure (Véronique Pilia), l'avocat (Jean-Louis Debard) et le prévenu (Bruno Boussagol). Une narratrice (Noémie Ladouce) intervient une dizaine de fois pour commenter le procès et apporter des informations complémentaires nécessaires à la bonne compréhension de l'histoire.

Le Président ouvre la séance :

« Aujourd'hui, samedi 3 novembre 2020, nous jugeons, au nom du Peuple français, l'Industrie électronucléaire française, représentée ici par Monsieur le Très Haut Commissaire à l'Energie Nucléaire Civile, Monsieur De Pressac François, Directeur Président du Très Haut Commissariat à l'Energie Nucléaire Civile, pour risque causé à autrui, non assistance à personne en danger, et homicide involontaire ».



Bruno Boussagol-Jean-Louis Debard crédit photo Michel Bouthors

Suivent 1h30 d'échanges argumentés (une dizaine de spécialistes se sont investis pour apporter des éléments scientifiques, romanesques et juridiques permettant d'étayer le texte final établi par Jean-Louis Debard).

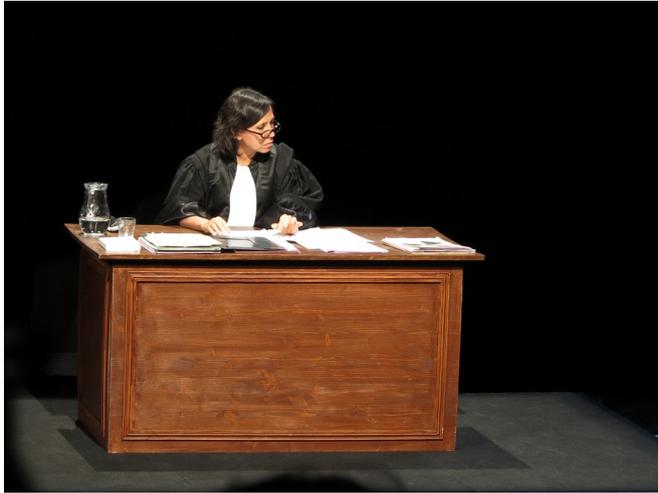
Après un entr'acte de 5 à 30mn (c'est un temps possible pour se restaurer), la séance reprend mais avec des victimes du nucléaire, des témoins, des « experts » vivants dans la ville où se joue L'IMPOSSIBLE PROCÈS.

C'est l'occasion de présenter « à la barre » des problématiques locales et/ou de véritables procès en instructions.

Les contributions recueillies seront publiées ultérieurement.

Dans certaines circonstances cette partie peut être remplacée par un débat.

Ce procès est une tentative de mettre le théâtre au cœur du débat citoyen.



Véronique Pilia crédit photo Michel Bouthors

Depuis la création de L'IMPOSSIBLE PROCÈS le 3 novembre 2012 Cour des 3 Coquins à Clermont-Ferrand, ce spectacle a été présenté une quarantaine de fois. En particulier durant la tournée du 20 avril au 25 mai 2013 en collaboration avec le Réseau Sortir du Nucléaire.

Il a participé à plusieurs festivals d'été et aux Journées d'EELV à Marseille. Il poursuit ses représentations en 2014 et 2015 à Bordeaux, Pau, Poitiers, Grenoble, Clermont-Ferrand, Lannion, Avignon, Bruxelles...

COMMENT ACCUEILLIR LE PROCÈS

Le théâtre, l'association, la structure, le collectif qui accueille doit prévoir (*chacun des points peut être discuté*) :

1/ Une salle de spectacle. Mais pourquoi pas un tribunal.

Une salle polyvalente ou une Maison du Peuple est aussi possible avec un minimum d'aménagement (en particulier garantir la bonne visibilité de la totalité de la scène pour tous les spectateurs).

La jauge est entre 100 et 500 spectateurs.

2/ 2 grandes loges à proximité de la scène.

3/ Sur le plan technique : aucune exigence, nous nous adaptons à la salle.

S'il s'agit d'un théâtre équipé voilà le dispositif.

Scène : La scène est équipée de pendrillons disposés « à l'italienne ».

Lumière : un plein feu (face et contre)

Son : pour la seconde partie, prévoir 2 micros HF pour les prises de paroles des spectateurs.

4/ 5 chambres individuelles et 1 double.

5/ Les repas (petit déjeuner, déjeuner et diner) également pour 7 personnes sur la totalité du séjour.

6/ Le prix de cession est fixé selon la jauge de la salle entre 1 500 et 2 500€ ht.

7/ Les déplacements des comédiens, des décors et de costumes sont assurés à partir de Clermont-Ferrand par mini bus (devis au cas par cas).

8/ Les droits d'auteur sont à la charge de l'organisateur.

9/ Proposer à un maximum de 4 personnes une intervention (entre 5 et 10mn chacune) durant la seconde partie. Cette intervention est écrite de préférence.

10/Mobiliser la presse et les associations.



crédit photo Michel Bouthors

RÉALISATION : BRUNO BOUSSAGOL

TEXTE : JEAN-LOUIS DEBARD

AVEC : NOÉMIE LADOUCE, VÉRONIQUE PILIA, PATRICK GAY-BELLILE, JEAN-LOUIS DEBARD ET BRUNO BOUSSAGOL

ET LA PARTICIPATION DE : MARINETTE MINNE ou CHRISTIANE THERR
et JEAN-PIERRE MINNE

Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questionnements.

Par mail : cokoller@bluewin.ch Par téléphone : 06 08 23 60 20

L'IMPOSSIBLE PROCÈS

PREMIERS EXTRAITS DE PRESSE

« Le théâtre engagé fait un retour remarqué au festival, surtout que la pièce se joue dans la plus grande salle du Off. Les enjeux sont énormes mais adapté à la situation. »

Stéphane Bernault La Provence

« Bruno Boussagol poursuit son œuvre théâtrale conjuguant ambition esthétique et politique, visant à une prise de conscience des citoyens à défaut d'un véritable débat politique autour de l'industrie nucléaire. » **Agnès Santi La Terrasse**

« Brut de béton production fait partie de ces compagnies engagées, militantes même, en somme d'utilité publique. Depuis 1998, son directeur, Bruno Boussagol a mis en scène neuf spectacles à partir de la catastrophe de Tchernobyl. Ses membres sont allés plusieurs fois en Biélorussie et en Ukraine. » **Léna Martinelli Les trois coups**

« Procès utopique, bien évidemment, qui, en l'espèce, est mené à la manière du satirique "Tribunal des flagrants délires", qui faisait les délices de la pause méridienne des auditeurs de France Inter au début des années 80. » **Groggydelight**

« L'impossible procès cloue le nucléaire au banc des accusés. » **Mouvement.net**

« Ce que met en scène Bruno Boussagol, c'est précisément le procès d'une industrie de la catastrophe annoncée... et déjà, ailleurs arrivée. »

Valérie de St DO in Revue Sortir du nucléaire

L'instruction est fouillée, les personnages plus vrais que nature, c'est parfois drôle mais le plus souvent terrifiant. » **Édith RAPPOPORT Revue Cassandre**

« C'est plutôt futé, d'avoir spécifiquement situé l'accident nucléaire en Gironde. Imagine-t-on les vignobles de Bordeaux rendus incultivables pour cent générations ? »

Coline MERLO lantispectacle

« A l'issue de cet excellent spectacle, rondement mené (...), nul ne peut invoquer l'ignorance quant aux enjeux du débat. » **Froggydelight**